

L'invention du cinéma

Maxime avril 2013
École des 3 merlettes

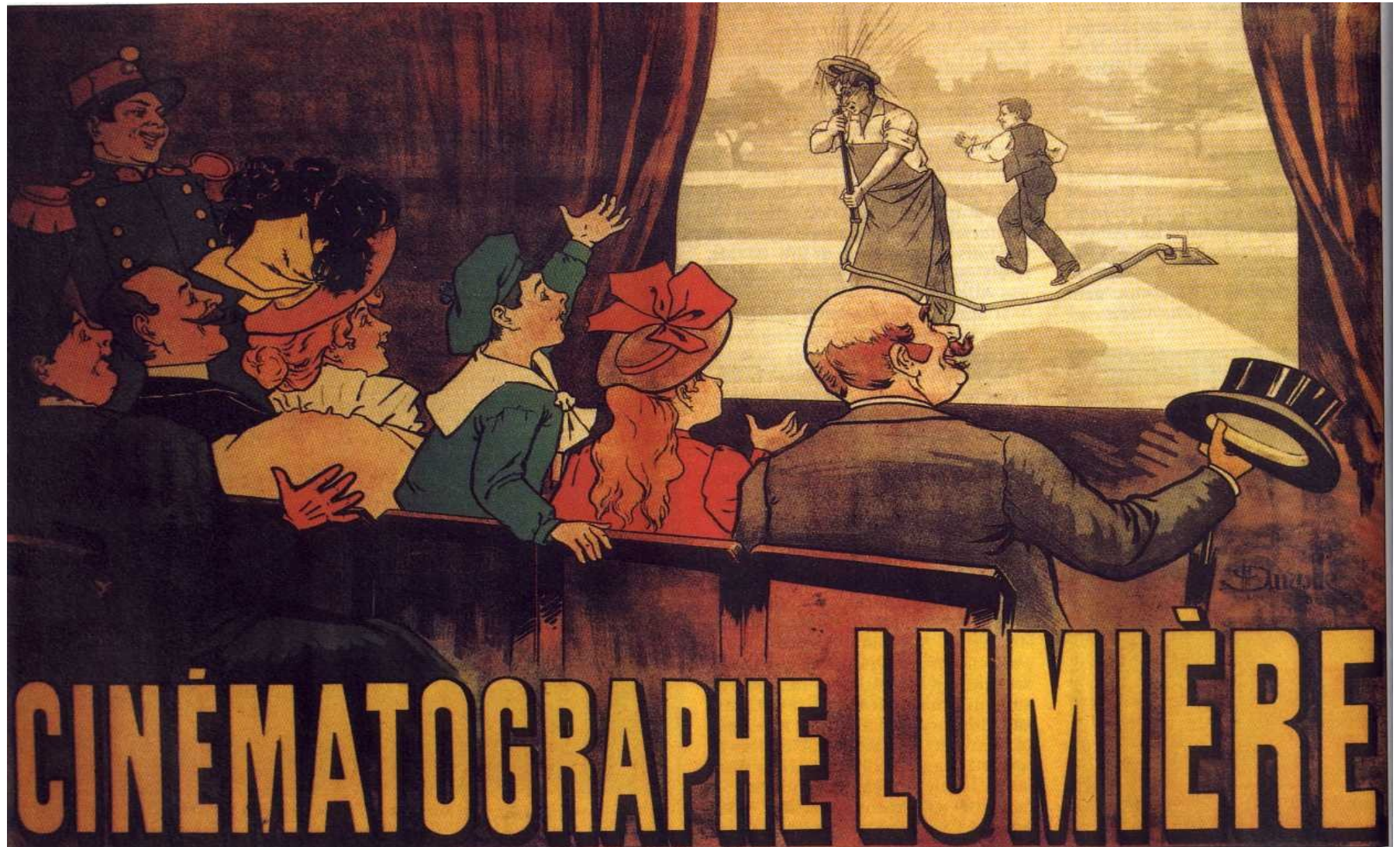
Louis et Auguste Lumière



Premier appareil



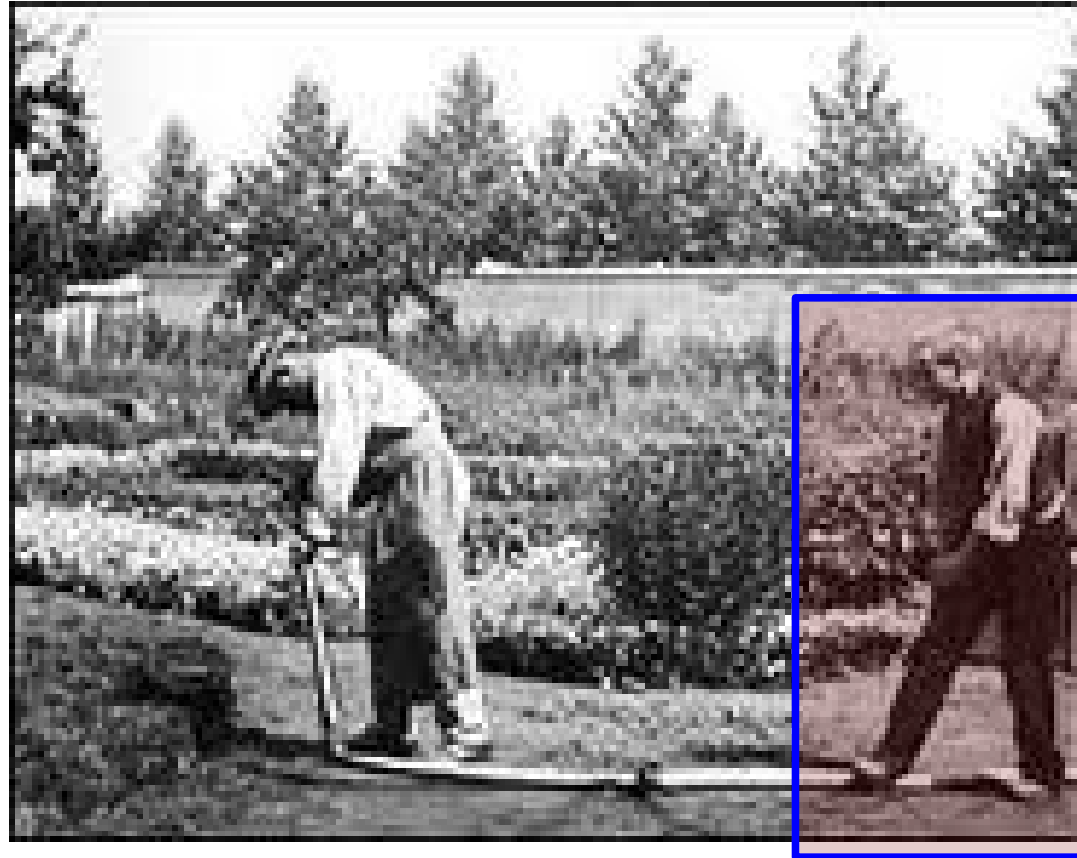
Premières séances



Le train



Le 1er gag du cinéma



Le brevet

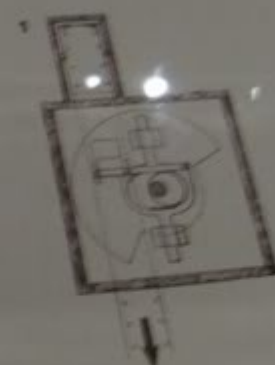
13 FÉVRIER 1895 - BREVET DU CINÉMATOGRAPHE

L'appareil est décrit précisément dans le brevet du 13 février 1895 pris conjointement par les frères Lumière pour «*chronophotographiques*». Son principe est ainsi résumé dans le préambule du brevet : «*Le mécanisme de cet appareil régulièrement perforé de manière à lui imprimer des déplacements successifs séparés par des temps de repos pendant le*

Louis Lumière utilise sur l'appareil un système analogue au «*piéd-de-biche*» d'une machine à coudre. Le mouvement, impulsé par un excentrique, permet à un cadre porteur de deux griffes de saisir au sommet de sa course la pellicule perforée pour l'entraîner vers le bas et l'immobiliser un très court instant devant l'objectif pour l'impression d'une image, avant de remonter à vide pour recommencer le cycle. Ce détail fera la différence, en assurant la régularité de la projection et de la prise de vue, puisque la caméra est réversible. Elle peut filmer, servir de treuse et projeter le film. Les modifications apportées au fil des années seront minimes et l'appareil Lumière demeurera longtemps le plus léger, le plus maniable et le plus perfectionné.

Le mouvement d'entraînement se compose de 4 phases :

1 - *avance du film* : la pellicule est entraînée vers le bas lors de la descente du cadre porte-griffes, temps pendant lequel la fenêtre (dont la forme correspond à une image du film) est masquée par un obturateur échantonné fixé sur l'arbre porteur l'excentrique.



2 - *...*

Le mécanisme du Ciné...
l'utilisation d'une...
transmission à...
manivelle à...
et-vent, applique...
numéros 2. Ce...
travaux de man...
cadre (en l...
groupe - 3...
dispositif...
de tout...
coulisse...
tympan

...le trouge portant les

Le cinématographe



Musée Lumière à Lyon

Du cinéma muet jusqu'à aujourd'hui

